

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques  
« SIAME »**

Siège social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », informe ses actionnaires et le public, qu'en vertu d'une ordonnance émanant du Tribunal de première instance de Tunis en date du 18 Mai 2026, il a été procédé à la recomposition du collège des mandataires de justice, pour réduire leur nombre de trois (3) membres à un seul (1) membre.

En conséquence, la mission de contrôle des actes de gestion de la société est désormais assurée par le mandataire de justice Monsieur Faouzi BEN SALEM.